

## **XMA - Règlement du concours d'écriture du printemps 2011**

Il y a deux sujets proposés :

- « Drôle de mail ! »
- Continuez le texte suivant « Il hésitait sur le seuil : allait-il entrer, ou bien tourner les talons et s'en aller très vite ? », ou bien terminez par lui.

Les objectifs de ce concours sont :

- De s'amuser, pour les écrivains et les lecteurs,
- De pousser les membres de l'association à écrire,
- De susciter des textes intéressants qui seront mis en ligne sur le site,
- De permettre, pour ceux qui le veulent, d'avoir des avis sur leur production.

Les règles sont les suivantes :

- Le concours est réservé aux membres de XMA
- Vous pouvez écrire un texte pour chaque sujet, ou un seul texte sur un sujet,
- Longueur maximum du texte : 7500 signes, espaces inclus,
- Votre texte doit être envoyé avant le 8 mai à l'huissier du présent concours, Philippe Kalousdian, qui de ce fait ne concourra pas cette fois-ci, philippe.kalousdian@mines-paris.org
- Jury : tous les membres de l'association qui renverront leur grille de notation remplie à Philippe Kalousdian,
- Les critères suivants seront évalués :
  - o Agrément lors de la lecture,
  - o Style, qualité d'écriture,
  - o Originalité du texte.
- Les notes attribuées sur chaque critère sont :
  - o 0 : je n'ai pas aimé du tout
  - o 1 : je n'ai pas aimé
  - o 2 : j'ai aimé
  - o 3 : j'ai adoré
- Classement :
  - o Le but est de déterminer les trois meilleures œuvres, qui seront publiées sur le site de XMA,
  - o Le classement sera effectué en prenant la somme des évaluations pour les trois critères,
  - o Une note absente sera remplacée par la moyenne des notes du critère,
  - o Les notes attribuées pour sa propre contribution seront remplacées par les notes moyennes de chaque critère,
  - o Les évaluations seront anonymes.
  - o En cas d'œuvres ex-aequo, le bureau, à l'exception des membres du bureau concernés, statuera en dernier ressort. Ce jury -bis recevra trois « jetons » à distribuer aux œuvres pour départager les ex-aequo.

Recueil d'avis des autres membres :

- Nous proposons aux auteurs de solliciter les avis du jury quant à leur texte. Le but étant d'avoir un avis externe motivé, afin de pouvoir progresser.
- Le principe est de donner son avis subjectif, dans le but d'aider en toute bienveillance, PAS D'ASSENER DES JUGEMENTS !

- Les membres du jury ne sont pas obligés de donner leur avis, c'est juste un service qui leur est demandé.
- Les auteurs qui ne voudront pas avoir d'avis sur leur œuvre pourront le signaler afin d'éviter au jury de travailler en vain.
- Ces avis seront formulés sur le forum, à la suite du texte affiché.
- Remarque : ces avis ne seront accessibles qu'après la publication du classement, afin de ne pas influencer les jugements individuels.

Planning :

- 8 mai : date limite de réception des textes
- 10 mai : les textes anonymes sont publiés sur le forum, avec la mention « Je veux un avis motivé de mes lecteurs », « je ne veux pas d'avis », « cela m'est égal »
- 30 mai : les grilles de notation remplies sont envoyées à l'huissier du concours
- 10 juin : le classement est publié,
- entre le 20 et le 30 juin : le vainqueur est dignement fêté par les membres de l'association.